

verra plus d'un million de chômeurs au Canada. Et même si l'on fait abstraction des souffrances humaines que cela représente, et qu'on ne considère que la perte que peut entraîner pour le pays le chômage d'un million d'hommes pendant un an, il reste une perte de production, et donc de richesses pour nos gens, de trois milliards de dollars, c'est-à-dire de 10 p. 100 de notre produit national brut actuel. Ces 10 p. 100 sont plus qu'il n'en faut pour assurer à notre population la prospérité ou la crise économique.

Nous trouvons que le gouvernement ne se préoccupe pas assez de la gravité de ce problème. Je sais que le ministre lui-même y consacre beaucoup de son temps, et ce que je dis s'applique aux instances du ministre auprès du cabinet. Souhaitons qu'aux réunions du cabinet, il ne soit pas le même homme doux et soumis que nous croisons dans la rue ou dans les couloirs d'hôtel à Ottawa, ou n'importe où ailleurs. Souhaitons qu'il se montre beaucoup plus combattif, et qu'il en vienne à occuper une place de premier plan sur les banquettes ministérielles. Je n'ai jamais compris pourquoi le ministre du Travail devait être à la seconde rangée des banquettes ministérielles, parce que le travail est le plus important élément de notre société; le ministre du Travail mérite d'occuper un siège près du premier ministre lui-même.

Le chef de l'opposition, qui a trouvé un peu à redire à l'optimisme du gouvernement, n'a pas proposé bien des remèdes pour assurer de l'emploi. Même si ce n'est peut-être pas le moment d'entrer dans bien des détails à ce sujet, je m'attendais à plus de précisions de sa part. Il va sans dire que l'écoulement des produits canadiens sur un plus grand nombre de marchés apporterait une solution au problème du chômage. Cela suppose l'accroissement du commerce international. Nous devons amplifier notre programme d'aide économique à l'étranger. Nous devons faire en sorte que l'effectif ouvrier touche un revenu raisonnable, afin qu'il puisse acheter les produits qu'il fabrique, que notre économie assure à l'agriculteur un pouvoir d'achat raisonnable.

Je trouve étonnant que partout où l'économie est dirigée, et je ne parle pas des nations situées derrière le rideau de fer, partout, dans le monde occidental, où un gouvernement se donne une économie dirigée, le problème du chômage est réglé. Tant qu'un gouvernement pratique un dirigisme voulu le chômage est relativement facile à régler. Si les gens insistent pour conserver le régime économique qu'ils perpétuent actuellement, ils devront convenir que la personne sans emploi a droit aux prestations d'assurance-chômage tant qu'un emploi ne lui a

pas été trouvé, sans limitation de temps exprimé en semaines ou en mois, d'où il suit que les prestations supplémentaires devraient être accordées à l'année longue.

Je sais qu'il faudra alors faire appel au Fonds du revenu consolidé, car au rythme actuel des décaissements,—les chiffres pertinents ont été consignés au hansard, page 2248,—la caisse sera épaisse d'ici 16 mois, étant donné le taux d'épuisement constaté en janvier et en février. Ainsi, si nous devons ou bien augmenter l'importance des prestations ou bien en étendre la durée, le gouvernement devra reviser la structure financière de la caisse d'assurance-chômage.

J'aimerais aussi inviter le ministre à proposer la multiplication des bureaux dans les centres urbains. L'un des aspects les plus cruels de la situation du chômeur, c'est d'avoir à faire la queue parfois sur deux ou trois longueurs de rue. L'hiver, le chômeur doit se mettre en ligne sous la neige ou sous la pluie pour toucher un bon de repas, pour s'inscrire ou pour quelque autre formalité nécessaire. Je pense que le ministre s'attirerait notre gratitude s'il voulait dire aux fonctionnaires supérieurs de son ministère qu'il n'a pas l'intention de leur constituer un énorme service avec immeuble de six ou sept étages et des centaines de fonctionnaires à leur disposition. Nous voulons 12 ou 15 bureaux d'assurance-chômage à Vancouver pour que les rapports entre les intéressés gardent une note humaine et que les chômeurs ne soient pas traités comme de simples rouages. Si cela se faisait, je pense, non seulement que ces bureaux trouveraient plus d'emplois pour les chômeurs, mais que ces derniers n'auraient pas à subir la terrible humiliation de se sentir presque comme des prisonniers dans un pénitencier. En fait, tout ce qu'ils ont, c'est un numéro.

Dans quelques-uns de ces vastes bureaux, qui ont coûté des millions aux contribuables, les employés sont devenus tellement arrogants qu'ils ferment à clé les salles de toilette, de peur que quelque chômeur jette par terre une serviette de papier, ce qui donnerait plus de travail au personnel d'entretien de l'immeuble. A mon avis, ce n'est pas charitable de laisser des gens faire la queue pendant des heures, sans leur permettre l'accès des toilettes, installées dans l'immeuble pour l'usage des gens qui y ont affaire.

J'aimerais bien aussi que le ministre use de son influence pour obtenir plus d'argent pour le programme d'éducation des adultes, surtout pour l'orientation professionnelle. J'aimerais aussi que le ministre indique dans sa réponse quelle somme d'argent a été prévue pour chacune des dix provinces. Je crois que c'est l'honorable député de Cartier qui a